



Le prix de l'austérité -

Son impact sur les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes en Europe

Résumé en français de l'étude du Lobby européen des femmes « The price of austerity – the impact on women's rights and gender equality in Europe »



EUROPEAN WOMEN'S
LOBBY
EUROPÉEN DES FEMMES

Etude originale:

© Creative Commons, European Women's Lobby October 2012

Crédits

Secrétaire générale du LEF: Cécile Gréboval

Coordination éditoriale: Mary Collins

Recherches et textes: Anna Elomäki

Graphisme: Leanda E. Barrington-Leach

Traduction française: Mary Collins et Jessica Machacova

Nous remercions les coordinations nationales de Belgique, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Macédoine, Portugal, Roumanie, Grande-Bretagne et Turquie pour leurs précieuses contributions.

La présente publication bénéficie du soutien du programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale Progress (2007-2013). Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité du LEF. La Commission européenne ne peut être en aucun cas tenue pour responsable de l'utilisation éventuelle des informations contenues dans la présente publication.



Abréviations des pays utilisées dans ce rapport :

CZ (République Tchèque), DE (Allemagne), DK (Danemark), EE (Estonie), FI (Finlande), FYROM (Macédoine), GR (Grèce), HU (Hongrie), IE (Irlande), IT (Italie), LV (Lettonie), LT (Lituanie), NL (Pays-Bas), PT (Portugal), RO (Roumanie), SK (Slovaquie), SI (Slovénie), TK (Turquie), UK (Royaume-Uni).

Résumé

Ce rapport du Lobby européen des femmes (LEF) montre que l'impact des mesures d'austérité touche les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes en Europe. S'appuyant sur des informations fournies par les membres du LEF de 13 pays ainsi que sur des recherches provenant de différentes sources, il démontre que les politiques d'austérité menacent les droits des femmes, perpétuent les inégalités femmes-hommes existantes, en créent de nouvelles et mettent en danger les perspectives d'un progrès économique égalitaire et durable en Europe. Les coupes récentes des dépenses publiques dans les Etats membres de l'Union européenne (UE), avec le soutien de la Commission européenne, ont eu un impact plus grand sur celles et ceux dont la voix ne se fait pas entendre dans la prise des décisions économiques, c'est-à-dire les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Ce que l'étude nous dit sur l'impact de l'austérité sur l'emploi des femmes et leurs salaires

- Les réductions des écarts entre les femmes et les hommes en matière d'emploi ne sont pas un signe que l'égalité femmes-hommes s'accroît. Elles ne reflètent pas des améliorations pour les femmes, mais plutôt la détérioration de la situation de l'emploi aussi bien pour les femmes que pour les hommes.
- La crise menace de faire reculer des années de progrès en matière d'intégration des femmes sur le marché du travail. Les efforts de l'UE pour accroître le taux d'emploi des femmes ont été réduits à néant dans 22 états membres. Le taux d'emploi des femmes a chuté au niveau de celui de 2005 dans 12 Etats membres (GR, ES, RO, SK, IE, DK, SI, LV, LT, EE).
- La crise n'est pas une « récession masculine ». Les coupes faites dans les emplois du secteur public ont eu un effet drastique sur l'emploi des femmes car elles constituent en moyenne 69.2% des travailleurs de ce secteur dans l'UE. Depuis 2010, les femmes sont autant victimes que les hommes du chômage.
- Les pertes d'emplois dans le secteur public propulsent les femmes vers l'emploi précaire avec peu de sécurité en termes de revenus et de cotisations sociales, surtout pour la retraite, peu de possibilités de concilier la vie professionnelle et privée, et dans l'ensemble des conditions de travail se dégradant et de mauvaise qualité. Les coupes salariales dans le secteur public menacent d'amenuiser les progrès faits (même modestes) dans la réduction de l'écart salarial entre les femmes et les hommes.

Ce que l'étude nous dit sur l'impact en termes de genre des coupes effectuées dans les services et dans les allocations sociales

Les coupes dans les services mènent à une privatisation de la prise en charge des personnes et un retour vers les rôles traditionnels entre les femmes et les hommes. Le nombre de crèches limité (GR, PT, CZ, IT), et les frais de garde exponentiels (NL, UK), les services réduits pour les personnes âgées et les personnes handicapées (NL, IE), et la fermeture des hôpitaux (GR, PT, RO) ont comme résultat le transfert de la responsabilité de la prise en charge de personnes dépendantes de la société (responsabilité collective) vers les ménages (responsabilité individuelle), c'est-à-dire, essentiellement vers les femmes. En même temps, les gouvernements "économisent" dans les domaines qui visent à accroître le partage des tâches égales entre les femmes et les hommes en réduisant des dispositifs tels que le congé de paternité payé (GR, PT, RO).

- Les économies faites sur les allocations de maternité et de congé parental (DE, RO, FYROM, PT), sur les allocations familiales (IE, DK, FI, UK) et sur d'autres allocations qui visent à faciliter la prise en charge des personnes dépendantes (CZ, IE, PT, EE) ont comme conséquence une réduction permanente des revenus des femmes qui ont des responsabilités familiales dans la prise en charge de personnes dépendantes.

- Les coupes budgétaires effectuées dans les domaines des services et d'allocations sociales ont compromis l'indépendance économique des femmes, car souvent, pour les femmes, les allocations sociales constituent une source non négligeable de leurs revenus. Elles sont également les principales utilisatrices des services publics. Les mères seules et les femmes seules retraitées cumulent les plus grands handicaps.

Ce que le rapport nous dit sur les réductions des subventions publiques destinées aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes

- Les institutions publiques en charge d'égalité femmes-hommes sont mises à rude épreuve sous prétexte de l'austérité. Certaines ont été abolies (ES, RO), ou fusionnées avec d'autres institutions (TK, DK, IE, CZ), ou ont subi des coupes drastiques dans leur financement (UK, GR).¹ L'érosion des mécanismes institutionnels fait défaut aux engagements européens et internationaux pour l'égalité des femmes et l'égalité femmes-hommes.
- Les organisations de femmes, qu'il s'agisse de celles qui font des campagnes et/ou du plaidoyer, ou de celles qui offrent des services aux femmes, luttent pour survivre et éviter une fermeture définitive. Le financement public des ONG est coupé ou gelé (IE) et les autorités publiques ainsi que les donateurs privés ont réduit leur financement pour les projets liés à l'égalité femmes-hommes (PT, CZ). Ces coupes rendent encore plus difficile de faire entendre les voix des femmes dans la société et mettent celles qui offrent des services vitaux directement aux femmes sous pression à un moment où ces services et les voix de femmes deviennent plus nécessaires que jamais.

Les recommandations clés du Lobby européen des femmes: renforcer les voix des femmes dans la gouvernance économique

Les recommandations de ce rapport, destinées aux gouvernements nationaux, à la Commission européenne et aux associations des femmes, demandent une meilleure évaluation et une correction de l'impact des coupes budgétaires sur les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes. Les recommandations proposent des outils plus forts tels que le *gender budgeting* (la budgétisation sensible au genre) et le renforcement des processus démocratiques. Les associations des femmes sont invitées de manière urgente à s'engager dans les processus budgétaires et d'occuper ce territoire où elles sont moins présentes auprès des acteurs politiques responsables des finances.

Le Manifeste sur les effets de la crise économique et financière sur les femmes en Europe, développé dans le cadre du groupe thématique lors de l'assemblée générale du LEF en 2012, est annexé à ce rapport.

¹ Certains mécanismes institutionnels au niveau européen (Réseau des femmes dans la prise de décision et le Réseau européen pour les mécanismes sur l'égalité femmes-hommes) ont aussi subi un tel sort, soit par leur fermeture, soit par leur intégration dans d'autres institutions.

Les recommandations du Lobby européen des femmes

Il est essentiel d'évaluer l'impact des coupes budgétaires déjà mises en place sur l'égalité femmes-hommes, et, le plus important, de corriger les déséquilibres provoqués le plus rapidement possible. En se basant sur les données de ce rapport, le LEF adresse les recommandations suivantes aux Etats-membres, à la Commission européennes, et aux organisations de femmes à travers l'Europe.

Aux Etats membres

A court terme: atténuer les effets les plus nuisibles des mesures d'austérité sur les femmes et l'égalité femmes-hommes

- Assurer le fonctionnement effectif des institutions étatiques dédiées à l'égalité femmes-hommes, et ce en mettant fin aux coupes budgétaires et/ou en augmentant les financements et les ressources humaines. Investir dans les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes ne devrait pas être seulement lié à la prospérité économique : c'est une problématique encore plus cruciale en temps de crise.
- Prendre des mesures ciblées pour améliorer les conditions de vie des groupes qui ont le plus souffert des coupes budgétaires, ce qui inclut les mères seules et les femmes seules retraitées.
- Eviter des coupes budgétaires supplémentaires qui auraient un impact négatif à long terme sur les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, et allouer des financements d'urgence pour compenser des mesures déjà mises en place (exemple : s'assurer de la disponibilité et de la viabilité des services liés à la personne et de santé, si des coupes budgétaires ont été faites).
- S'assurer qu'il n'y a pas plus de coupes dans les budgets publics dédiés aux organisations de femmes dans le but de permettre leur fonctionnement.
- S'assurer que les pertes d'emplois planifiées et les coupes dans les salaires dans le secteur public ne ciblent pas des domaines où travaillent principalement des femmes, et développer des programmes de formations pour celles qui ont été mises de côté.
- Protéger les services vitaux (crèches, refuges pour femmes battues) des coupes budgétaires en demandant aux autorités locales de leur allouer un niveau adéquat de financement de ces services.
- Réunir les informations: prévoir une évaluation de l'impact genré des budgets précédents et des réformes de politiques économiques. L'évaluation doit prendre en compte à la fois les mesures individuelles et leur impact cumulatif, et évaluer leur impact sur les femmes et les hommes en général, ainsi que sur les groupes spécifiques, dans le but de fournir une vision compréhensive globale pour informer les décideurs politiques, en particulier lors du processus de décisions budgétaires.
- Renforcer les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes dans toutes les dimensions du Cadre financier pluriannuel 2014-2020.

A long terme: mettre en place un système permanent de budget sensible au genre

- Soumettre toute la budgétisation et les mesures fiscales à une évaluation en termes de genre, qui permettrait d'identifier comment les femmes et les hommes, ainsi que des groupes spécifiques, sont affectés. L'évaluation doit inclure des propositions sur la manière dont les effets inégaux qui ont été identifiés peuvent être atténués et éliminés.

- Les budgets corrigés proposés à la lumière de ces évaluations en termes de genre doivent assurer des résultats justes et égalitaires.
- Etablir une unité permanente dédiée à la mise en place de la budgétisation sensible au genre, qui travaillerait en collaboration avec les autres ministères pour les organisations de femmes et l'égalité femmes-hommes.
- Développer des données ventilées selon le sexe et des méthodes d'analyse qui permettraient de suivre l'impact des réformes fiscales et des allocations sur les individu-e-s et non plus uniquement sur la base de l'unité « ménage ».

A la Commission européenne

- Prendre le leadership dans l'atténuation des impacts sur les femmes et les hommes des politiques d'austérité en Europe; utiliser le processus du Semestre européen et des recommandations spécifiques par pays, afin que les effets négatifs de l'austérité sur les femmes et l'égalité femmes-hommes soient atténués et éliminés au niveau national.
- S'assurer qu'il n'y ait pas plus de dégradation dans le financement des mesures liées au droit des femmes et de l'égalité femmes-hommes, que ce soit au niveau européen ou au niveau national. Publier des avertissements aux pays où l'égalité femmes-hommes s'est dégradée à cause des mesures d'austérité.
- Développer une nouvelle vision de long terme pour le futur, et remplacer les politiques européennes à court terme qui visent à la stabilité fiscale par des politiques qui permettront d'atteindre l'égalité et la solidarité à travers la prospérité à long terme selon les engagements et les objectifs de l'UE en matière de l'égalité femmes-hommes.
- Améliorer la coordination entre égalité femmes-hommes, emploi et politiques économiques à la Commission européenne afin de s'assurer que l'emploi dans l'UE et les politiques économiques sont en phase avec les objectifs et engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
- Réunir au niveau européen les données manquantes mais indispensables à l'évaluation de l'impact de la crise sur les femmes : augmentation du travail non-rémunéré et changements dans la division du travail entre les femmes et les hommes y compris dans le domaine « privé », changements dans les emplois du secteur public, les salaires et leurs dimensions de genre ; développer des statistiques ventilées selon le genre.
- Allouer des financements aux projets liés aux aspects de l'égalité femmes-hommes de l'austérité et de la gouvernance économique pour les organisations de femmes aux niveaux européen, national et local et dans les financements liés à la recherche.
- Renforcer les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes dans toutes les dimensions du Cadre financier pluriannuel 2014-2020.

Aux organisations de femmes

- Présenter un avant-projet de budget aux gouvernements afin d'avoir un impact sur les prochains plans budgétaires.
- Mener des études d'impacts indépendantes des projets de budgets quand ceux-ci sont publiés.
- Mobiliser les membres des Parlements nationaux afin que ceux-ci se mobilisent contre les déséquilibres constatés en matière d'égalité femmes-hommes dans les projets de budgets, et ce, avant leur adoption.

LE LOBBY EUROPEEN DES FEMMES (LEF) EST LA PLUS GRANDE COALITION D'ASSOCIATIONS DE FEMMES DANS L'UNION EUROPEENNE, QUI VISE A PROMOUVOIR LES DROITS DES FEMMES ET L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES. LE LEF REPRESENTE PLUS DE 2500 ORGANISATIONS DE TOUS LES ETATS MEMBRES ET CANDIDATS DE L'UE, ET DES ASSOCIATIONS EUROPEENNES.



EUROPEAN WOMEN'S
LOBBY
EUROPEEN DES FEMMES